

Synthèse

2022

Projet de TERRITOIRE DE LA COR Penser l'Ouest Rhodanien de demain



Édito

Le Projet de territoire de la COR, adopté par les élus au Conseil communautaire du 23 septembre 2021, est une feuille de route pour notre territoire à l'horizon 2030. Son élaboration a favorisé le rassemblement de nombreux acteurs tout au long de l'année 2021.

Il est le fruit d'un important travail de diagnostic, de consultation et de concertation entre les élus, les forces vives du territoire, les habitants et les agents de la COR. Ce nouveau projet actualise celui approuvé en 2019 à l'aune des bouleversements récents et des défis du monde de demain.

Cette feuille de route affirme l'identité de notre territoire et donne du sens à l'action communautaire, complémentaire de celle des 31 communes.

Ce cadre permet de gagner en légitimité vis-à-vis des acteurs institutionnels pour s'engager dans des partenariats et des contractualisations. Il offre également plus de lisibilité à la population et constitue un outil précieux pour nos partenaires actuels et futurs.

Au-delà d'être un document de référence, ce projet co-construit est avant tout un plan d'actions vers l'horizon 2030, décliné en trois axes stratégiques et 18 enjeux.

Un territoire qui place la transition écologique et énergétique comme fil rouge de son action, qui ambitionne de renforcer son attractivité en respectant son identité et qui vise à protéger ses habitants soucieux de la cohérence et des solidarités de ses espaces : voici la définition des grandes priorités qui guideront notre action.

Patrice VERCHÈRE,
Président de la COR

Bien à vous.



Qu'est-ce qu'un Projet de territoire ?

Le Projet de territoire est une feuille de route stratégique pour l'avenir de l'Ouest rhodanien. Établi à parti d'un diagnostic précis, il détermine les enjeux de demain et les orientations prioritaires de la COR pour construire le territoire à l'horizon 2030.

Cette démarche volontaire s'appuie sur toutes les forces vives du territoire. Élus, agents communautaires, partenaires socio-économiques et institutionnels ont participé à construire ensemble un projet qui dessine un territoire de la COR exemplaire en matière de transition énergétique et écologique et d'innovation.

Comment et avec qui a-t-il été élaboré ?

À l'issue d'un travail collaboratif débuté en 2017, un premier Projet de territoire a été validé, impliquant durant de nombreux mois élus de la COR et des 31 communes, agents de la collectivité, services de l'État

et acteurs majeurs du territoire. Toutefois, suite à la crise sanitaire et à l'élection d'un nouveau Conseil communautaire en juin 2020 et afin de répondre à de nouveaux enjeux, il a été réinterrogé et enrichi dans le cadre de nouvelles réunions de travail :

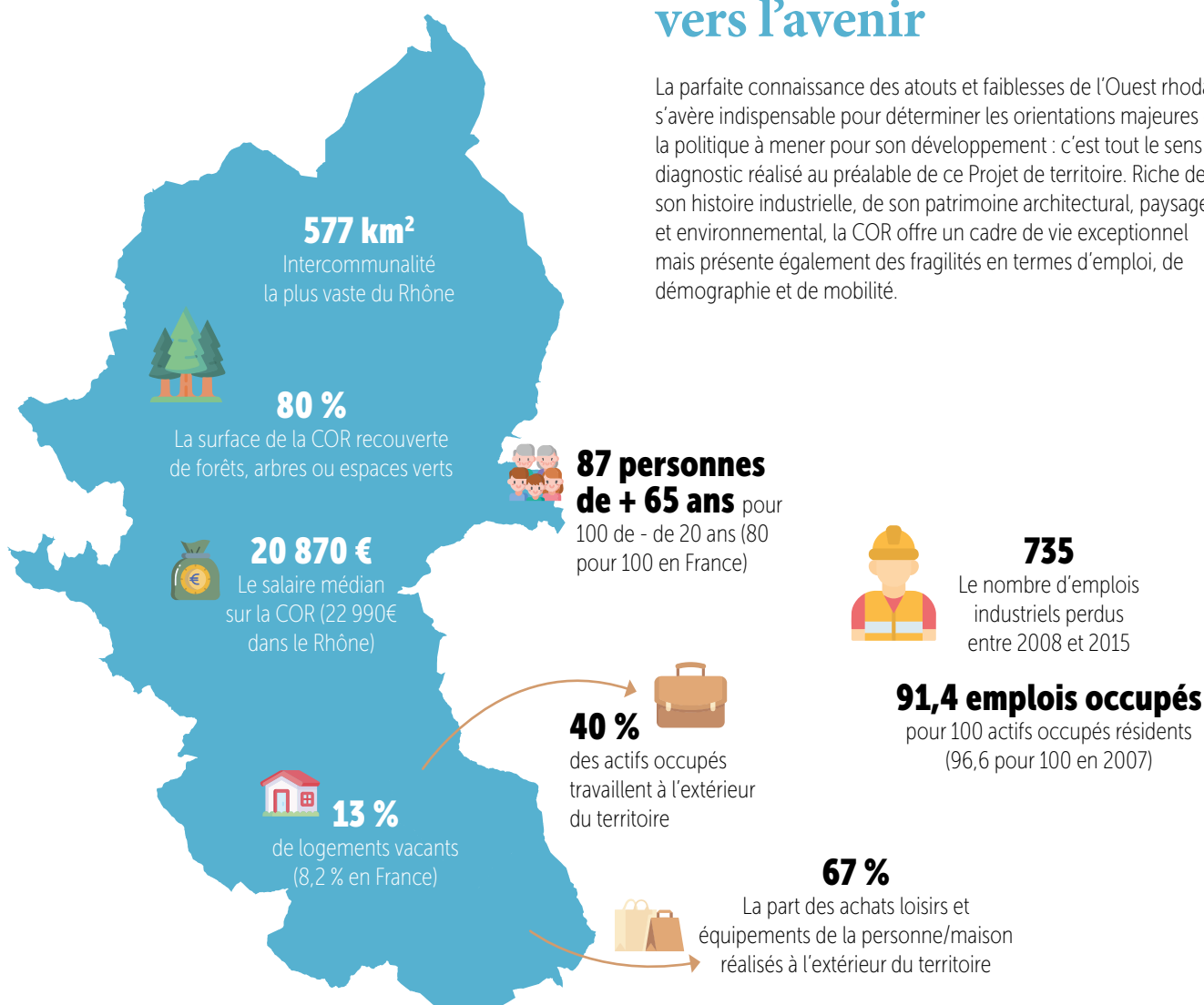
» pour qu'il soit **adapté aux problématiques issues de la crise de la COVID-19** : attractivité des zones rurales, logement et mobilité, etc. ;

» pour que les nouveaux élus se l'approprient pleinement et puissent **apporter leur vision du développement de l'Ouest rhodanien**.

Six ateliers ont été organisés entre mars et juin 2021, permettant aux maires, aux élus communautaires et aux agents d'échanger, entre autres, sur le vieillissement de la population, la mise en oeuvre du Zéro artificialisation nette (ZAN) ou sur la stratégie globale d'attractivité du territoire... Leurs compléments apportés, le Projet de territoire pouvait se dévoiler autour de trois axes stratégiques : **la transition écologique et énergétique, l'attractivité et un développement homogène**.

Se confronter au présent pour mieux se tourner vers l'avenir

La parfaite connaissance des atouts et faiblesses de l'Ouest rhodanien s'avère indispensable pour déterminer les orientations majeures de la politique à mener pour son développement : c'est tout le sens du diagnostic réalisé au préalable de ce Projet de territoire. Riche de son histoire industrielle, de son patrimoine architectural, paysager et environnemental, la COR offre un cadre de vie exceptionnel mais présente également des fragilités en termes d'emploi, de démographie et de mobilité.



Projet de territoire

Trois axes stratégiques pour le développement de l'Ouest Rhodanien

La transition écologique et énergétique en fil rouge

Héritière d'un riche patrimoine naturel, la COR s'est engagée dès sa création, en 2014, en faveur de la transition énergétique. Elle porte l'ambition de devenir Territoire à énergie positive (TEPos) à l'horizon 2050, ce qui signifie qu'elle devra produire localement autant, voire plus, d'énergies renouvelables qu'elle ne consommera d'énergie. Cette indispensable prise en compte des enjeux environnementaux, qui irrigue toutes les actions de la COR, doit être menée de concert avec la promotion d'une croissance raisonnée, qui assure le développement du territoire et préserve la qualité de vie et l'identité de l'Ouest rhodanien.

Quels enjeux identifiés ?

- **Baisser la consommation énergétique** de tous les secteurs et afficher une ambition forte sur la rénovation énergétique de tous les bâtiments.
- Soutenir la **production d'énergies renouvelables**.
- Développer une stratégie de **sobriété foncière** (mise en oeuvre du Zéro artificialisation nette).
- Préserver les ressources et la biodiversité et aider tous les acteurs à **s'adapter et lutter contre le changement climatique**.
- **Produire et consommer autrement**.
- **Préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers** pour maintenir les équilibres environnementaux, la qualité de vie et l'identité du territoire.

Une stratégie pour renforcer l'attractivité du territoire

Particulièrement touché par la désindustrialisation à partir du milieu des années 1970, l'Ouest rhodanien a longtemps perdu des emplois et des habitants mais dispose de solides atouts pour attirer à nouveau. Bien qu'inégale selon les différents secteurs géographiques, une augmentation de la population est actuellement constatée et la crise de la COVID-19 a accentué ce phénomène. La situation géographique du territoire, mise en valeur par l'arrivée de l'A89 en 2013, et les efforts présents et à venir en matière de qualité de l'habitat, de l'emploi et de l'offre de services, ouvrent au territoire de la COR de nouvelles perspectives.

Quels enjeux identifiés ?

- **Améliorer les connexions avec les territoires alentours**, notamment la Métropole, et la mobilité au sein de la COR.
- Faire de l'**habitat un vecteur d'attractivité** du territoire.
- Défendre l'**identité industrielle**, capter et incubier des projets innovants.
- Développer l'**économie de proximité et les emplois non délocalisables**, répondant aux qualifications locales.
- Développer un **haut niveau de services**, promouvoir la qualité de vie et améliorer l'image du territoire.
- Faire que l'**agriculture et la forêt demeurent des secteurs économiques**.

territoire

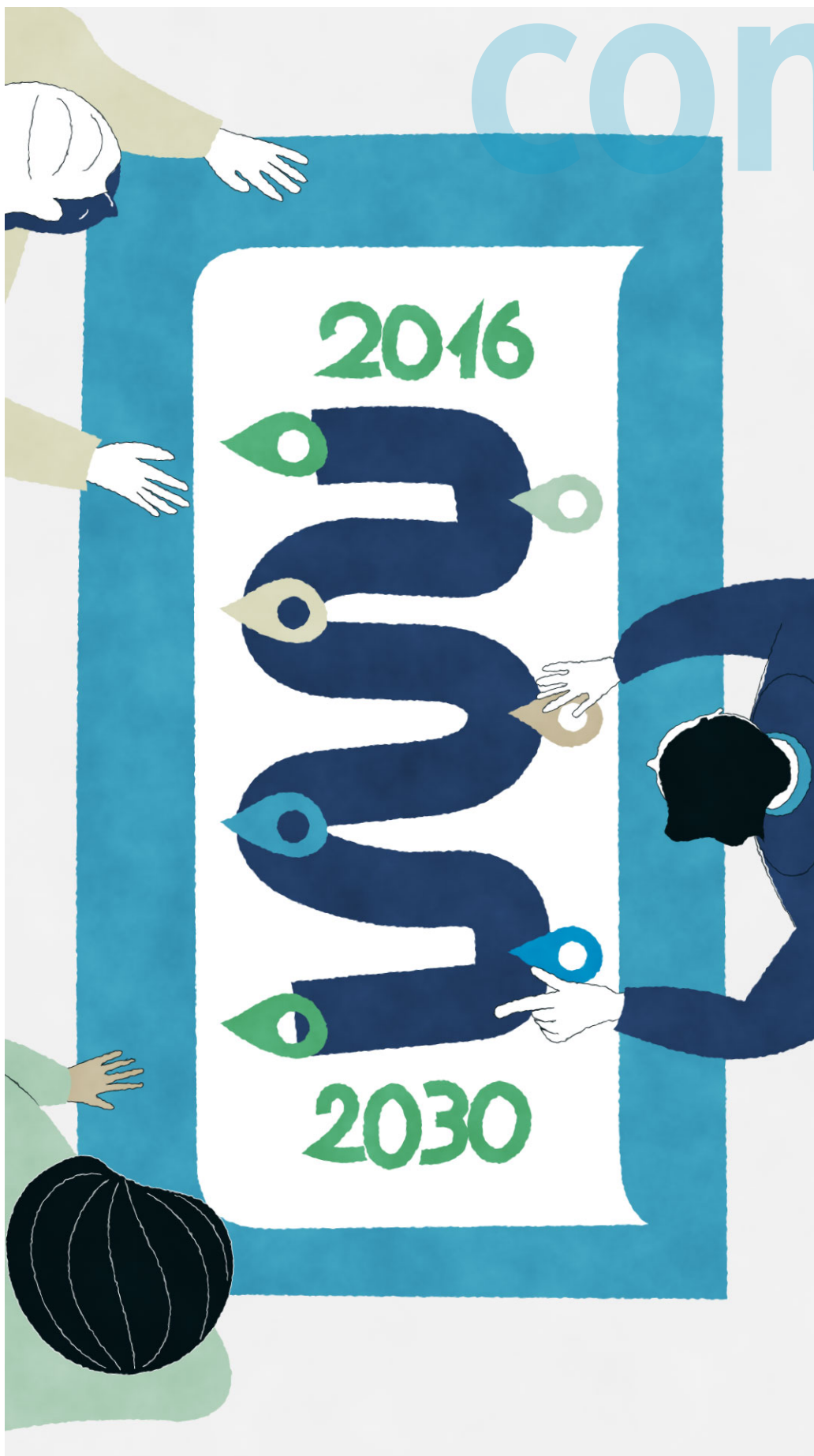
Œuvrer pour un développement homogène

Fruit de la fusion de trois ex-communautés de communes, le territoire de la COR est particulièrement vaste (577 km²) et se compose de plusieurs bassins de vie aux caractéristiques et dynamiques diverses. Entre le sud du territoire, connecté à la Métropole de Lyon, et le nord, avec la vallée d'Azergues plus excentrée et rurale, des disparités ne peuvent être niées et c'est tout le sens de l'action de la COR que de les réduire. En veillant à proposer et favoriser une offre de services mieux répartie, elle vise à renforcer l'accès aux soins, à accompagner le bien vieillir et l'éducation pour l'ensemble de ses habitants, où qu'ils résident.

Quels enjeux identifiés ?

- Organiser le territoire à partir de **trois grandes polarités** et développer une logique de bassins de services.
- Développer une **politique de l'habitat accessible et ambitieuse**.
- Faire de la **mobilité un outil de solidarité** et de maillage territorial.
- Favoriser la **réussite éducative**.
- Développer le **bien vieillir**.
- Favoriser la **cohésion sociale**.





Conclusion

Conclusion

Ce Projet de territoire, ambitieux et équilibré, traduit la vision à long terme des élus pour le développement de l'Ouest rhodanien et le bien-être de ses habitants. A travers les trois axes stratégiques définis, ce document trace un cap clair pour faire de la COR un territoire exemplaire : il est la clef de voûte à partir de laquelle se déclinent toutes les actions à mettre en œuvre par la collectivité. Celles-ci seront définies et précisées dans le Plan de mandat, et sa déclinaison en politiques publiques traduisant les objectifs du Projet de territoire pour les quatre prochaines années.

Retrouvez
le Projet de territoire
dans son intégralité sur
ouestrhodanien.fr



3 rue de la Venne 69170 Tarare
04 74 05 06 60
contact@c-or.fr



ouestrhodanien.fr